**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 66 (1921)

Heft: 7

**Artikel:** La convention militaire Franco-Suisse de 1917

Autor: Feyler, F.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-340437

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## La Convention militaire Franco-Suisse de 1917.

Il est intéressant d'étudier la situation stratégique créée par l'accord entre les états-majors suisses et français, au début de 1917, pour répondre à l'hypothèse d'une violation de la neutralité helvétique par les Impériaux.

Dans son ouvrage sur Les transports automobiles sur le front français, le commandant Doumenc relève que le haut commandement s'est préoccupé à plusieurs reprises, au cours de la guerre, d'une attaque allemande par la Suisse. « C'était, écrit-il, un thème pour étude sur la carte, que beaucoup d'officiers d'état-major avaient pratiqué avant la guerre. Dans l'hiver de 1912 à 1913, le colonel Colin, un de nos plus grands histotiens militaires, avait organisé chez lui, à Paris, un centre d'études bénévoles, où l'on abordait la stratégie par ses plus grandes faces. Une fois par semaine, son appartement, tout rempli de souvenirs napoléoniens et de bibliothèques gonflées de livres, se partageait entre des armées adverses, qui noircissaient au fusain des cartes à grande échelle et suivaient à grands traits le développement de toutes les offensives allemandes, avec leurs déploiements stratégiques par la Suisse aussi bien que par la Belgique. »

Cette préoccupation d'une attaque des Allemands par la Suisse prit corps, pour la première fois, à l'état-major français, dans l'hiver 1915-1916. Le service automobile fut chargé de reconnaître les routes du Jura. Il conclut que si les cols du sud ne permettraient pas le passage avant la fin du printemps, ceux du nord pourraient être utilisés si l'on prévoyait en temps utile le matériel et le personnel de déblaiement ; ce qui fut fait.

« L'hiver 1916-1917 vit renaître la crainte de la concentration allemande en pleine Suisse. L'état-major Foch, alors à Mirecourt, poursuivit des études multipliées de parades, que la disposition des voies ferrées en France rendaient difficiles. De nouveau on vérifia l'état des routes. Le délégué de la direction des services automobiles à Mirecourt parcourut tout le réseau : il concluait, dans son rapport, que si le Jura devait être le théâtre d'une circulation active, il y aurait lieu, quelque fut le bon état des routes, d'établir partout des sens de circulation uniques, sauf sur quelques itinéraires qui permettaient partout un double courant.

Du Valdahon, de Dijon et de Lyon, on prévoyait l'arrivée par automobiles de quatre divisions qui, du quatrième au septième jour après l'alerte, eussent garni le Jura, de La Chaux-de-Fonds à Lausanne. 3600 camions, rassemblés par l'appel des groupements stationnés de Beauvais à Belfort, suffisaient à la tâche. Ces délais étaient admissibles, puisque, dans le même temps, l'artillerie débarquée par voie ferrée, pouvait rejoindre en six ou sept étapes la zone où les camions amenaient son infanterie.

Le commandant Doumenc ajoute que l'on revint à cette étude pour la troisième fois au milieu de l'hiver 1917-1918, lorsque la supériorité numérique des Allemands sembla les inciter à chercher un procédé de déploiement grandiose, qui désarmerait par son ampleur les réserves réduites de l'armée française. Cette fois-ci, l'étude fut poussée à fond. Six mille camions furent prévus et les graphiques de marche furent établis. Le plan de transport permettait d'amener sur place, en plein hiver, l'infanterie de deux divisions de couverture, stationnées vers Villersexel, puis celle de quatre divisions dont le débarquement s'échelonnait du deuxième au cinquième jour. De cette façon, six jours après l'alerte, six divisions couvraient le déploiement ultérieur des Alliés. Le camions rendus disponibles assuraient le ravitaillement et la constitution des stocks de munitions.

Le moment qui nous intéresse est l'hiver 1916-1917. L'étude poursuivie à cette époque prévoyait un délai de quatre à sept jours pour l'arrivée de quatre divisions françaises sur le front Lausanne-Chaux-de-Fonds. Ces sept jours paraissent devoir être considérés comme un maximum, puisque le plan de 1918 est parvenu à raccourcir le délai de deux jours pour le transport des quatre divisions, et même d'un jour pour un transport de six divisions. En outre, l'époque envisagée est la plus mauvaise période d'hiver. L'attaque allemande impose en consé-

quence à l'armée fédérale une résistance d'une semaine avant qu'elle soit renforcée de quatre divisions alliées, artillerie comprise, précédant le déploiement du gros. Quelle sera la manœuvre ?

Du côté suisse, la situation de fait, comportait alors trois divisions mobilisées, en représentant à peu près six des modèles allemands et français, et trois autres à mobiliser. Nous avions ainsi un ensemble de seize divisions, — valeur du type belligérant, — en trois échelons, savoir les 2e, 4e et 5e fédérales sur la frontière allemande 1, les 1e, région du Léman, 3e, Aar, et 6e, Haut-Rhin, en état de rejoindre dans les trois jours, et quatre divisions françaises en transport vers le Jura, susceptibles d'entrer au combat le septième jour sur une ligne Chaux-de-Fonds-Lausanne, soit sur l'Aar, dans la région des lacs du Jura, et sur le plateau vaudois. Derrière, un quatrième échelon, réserve alliée, — le groupe d'armée d'Helvétie 2, en voie de concentration.

On peut admettre que les deux premiers échelons, les divisions suisses, n'en formeraient qu'un très rapidement, une entreprise d'aussi grande ampleur qu'une offensive décisive contre l'aile droite alliée à travers le territoire helvétique ne pouvant dissimuler longtemps tous ses préparatifs à un observateur en éveil. La mobilisation du 2<sup>e</sup> échelon aurait, selon toutes probabilités, précédé l'attaque du premier.

Cette supposition n'est d'ailleurs pas d'une importance déterminante pour la suite du raisonnement. Une manœuvre reste exclue en effet : celle d'une attaque préventive portée par l'armée fédérale au nord du Rhin. Elle est exclue pour deux raisons : notre fameuse politique de neutralité absolue qui, aussi longtemps qu'il n'est pas très clairement établi que notre attaque n'est réellement qu'une parade, nous interdit une mesure de défense précédant des actes d'hostilité de l'adversaire ; et, deuxième raison, l'insuffisance de nos moyens en artillerie. Seuls les Alliés pouvaient nous fournir le nécessaire en ce domaine. Leur aviation pouvait instantanément racheter

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rapport du Colonel de Sprecher.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Commandant Doumenc.

la modestie de la nôtre, mais leur artillerie n'interviendrait que plus tard.

Nous voici donc liés à une première manœuvre défensive, et la question devient celle-ci : porterons-nous notre deuxième échelon, — si nous le mobilisons assez tôt, — à la hauteur du premier, jusqu'à la limite ou près de la limite de notre territoire, ou bien replierons-nous le premier échelon sur le second vers l'intérieur du pays ? Dans l'un ou l'autre cas, accepterons-nous une bataille décisive sur les positions que nous aurons choisies, ou exécuterons-nous un combat en retraite en conformant nos mouvements à ceux des renforts alliés, et n'acceptant la bataille défensive ou engageant une contre-offensive qu'une fois la jonction avec ces renforts assurée ?

Dans la résolution à prendre, il y a lieu de tenir compte encore de deux éléments: l'Autriche devenant Etat ennemi sur notre flanc droit ; l'Italie devenant Etat allié sur nos derrières.

En 1915, l'armée serbe s'est trouvée dans une situation analogue, mais rendue pire par la configuration de ses frontières et par la nature de ses ennemis, deux circonstances qui aggravaient notablement la menace sur son flanc droit. L'attaque de l'armée bulgare, force fraîche, était aussi redoutable pour elle que l'attaque austro-allemande, et la protection de son flanc devait s'étendre sur un espace plus considérable que la défense de son front. En outre, le renfort qu'elle espérait des Alliés était plus éloigné et moins prêt.

Le général en chef résolut de refuser la bataille décisive et de combattre en retraite jusqu'à ce que le renfort lui permit de se fixer. Puis, lorsqu'il dut se convaincre que le renfort n'arriverait pas à temps, il résolut de continuer la retraite et, à défaut du sol serbe, de conserver l'armée serbe à la cause nationale qui se confondait avec celle des Alliés. Il fit sa retraite à travers l'Albanie pour rejoindre ultérieurement le front de Macédoine dont la manœuvre bulgare l'avait séparé.

La situation supposée de l'armée fédérale eut été moins précaire. La menace de flanc provenait d'une armée fatiguée et occupée déjà sur deux fronts ; en outre, elle s'étendait beaucoup moins loin sur les derrières, et le terrain qu'elle devait surmonter se prêtait mieux aux chicanes tactiques du défenseur. Enfin, les premiers renforts arriveraient dans l'espace d'une semaine. D'autre part, les distances étaient moindres, dans des régions abondantes en ressources de communications et où l'assaillant restait à proximité de ses bases d'opérations.

Lorsqu'à cette première certitude s'ajoute celle de voir ses moyens renforcés avant un engagement décisif que les circonstances générales autorisent à ajourner, c'est le plus souvent une faute de ne pas consentir à l'ajournement. Mieux vaut « jouer la règle » et concentrer son maximum de forces. Dans le cas que nous envisageons, et puisque l'offensive préventive n'entrait pas en ligne de compte, et que nous renoncions, bon gré mal gré, à troubler l'ennemi dans la réunion de ses forces aucun doute ne subsistait qu'il agirait avec des forces très supérieures aux nôtres, car son objectif était moins de nous battre nous, 250 000 hommes, que de battre derrière nous l'ennemi plus fort dont nous devenions un simple appoint.

A ce propos, on peut encore une fois rapprocher de la situation suisse de 1917 celle des Serbes en 1915. Pour les Serbes, et dans leur conviction de l'attaque bulgare prochaine, la combinaison de l'offensive préventive n'était pas exclue. Ils y songèrent. Une concentration sur la route de Sofia fut effectuée avec la pensée, ou l'arrière-pensée, de marcher sur cette capitale peu éloignée, avant la réunion de ses forces par l'ennemi et de compromettre ainsi leur mobilisation. L'opportunité de cette résolution était affaire de coup d'œil; acte de désespoir ou décision virile, pour améliorer une situation extrêmement critique. Les Alliés s'y opposèrent, sans d'ailleurs offrir rien de mieux. Mais il est impossible de dire quelles auraient été les conséquences. C'est alors que le refus de combat fut résolu.

Comme on l'a dit, la manœuvre préventive n'entrait pas en ligne de compte pour l'armée suisse. Celle-ci était en présence d'une seule alternative, celle des Serbes après le veto des Alliés : ou défendre le territoire en acceptant la bataille décisive avec une manifeste et grande infériorité de moyens ; ou abandonner le territoire en tout ou en partie pour n'accepter la bataille qu'une fois tous les moyens réunis. Cette seconde réso-

lution était évidemment la juste, dès l'instant que la Suisse n'était pas isolée. En échange d'une souffrance passagère, elle autorisait l'espoir de la récupération.

Restait à décider la direction de la retraite. Ici, on demandera une comparaison à la Belgique d'août 1914. Les deux cas sont analogues : retraite devant un belligérant puissant obligé à une conversion pour aborder son adversaire principal. Reculera-t-on sur ce dernier, auquel on servira de couverture ou d'avant-garde en faisant face à la conversion, ou vaut-il mieux démasquer son front par un mouvement latéral qui vous portera sur le flanc de la conversion ?

Le commandement belge a choisi ce second terme. Tandis que les armées allemandes devaient converser au sud pour chercher la frontière française du nord, il a porté ses forces à l'ouest, à Anvers, où elles ont occupé une position de flanc. En Suisse, cette manœuvre se serait traduite par une retraite au sud, vers les Alpes, où la position de flanc aurait été prise, tandis que l'armée allemande conversait à l'ouest, vers le Jura.

Il semble résulter des faits que malgré le courage des troupes belges engagées dans les sorties de la forteresse, cette manœuvre n'a pas procuré aux Alliés le profit qu'on eût pu espérer; et l'armée belge elle-même s'est trouvée, finalement, dans une position périlleuse à laquelle elle n'a échappé qu'en reprenant la direction du sud et la liaison avec le front principal. Le mouvement suisse vers les Alpes aurait-il été d'un meilleur effet que le mouvement belge vers Anvers?

Pour être analogues, les deux situations ne sont pas absolument pareilles. Les différences sont les suivantes :

l'armée fédérale numériquement double de l'armée belge, donc en mesure d'attirer à elle des forces plus importantes dont la conversion ennemie eut été privée devant l'adversaire principal;

une armée allemande moins forte que celle qui envahit la Belgique, donc plus sensible à un affaiblissement causé par un détachement;

les derrières de l'armée fédérale mieux assurés; au lieu d'être acculée comme les Belges, à une mer rétrécie par la neu-

tralité hollandaise, elle aurait disposé, derrière la barrière alpestre, de l'espace allié de l'Italie;

meilleures perspectives de renforts éventuels, les Belges ne pouvant compter, en 1914, que sur ceux de l'Angleterre, à peu près nuls vu l'effectif réduit de l'armée britannique, tandis que l'armée suisse avait derrière elle les effectifs disponibles de l'armée italienne, et ceux qui auraient pu lui parvenir des alliés d'occident par la vallée du Rhône.

A la vérité, ces deux derniers éléments demandaient à être appréciés avec un peu de septicisme. Par la durée de leur effort, les Italiens montraient que la partie était rude pour eux déjà vis-à-vis de l'Autrichien. Le souvenir d'Asiago devait aussi leur laisser le souci légitime d'éviter une nouvelle surprise à l'angle méridional toujours menaçant du Trentin. Pourvu donc qu'ils eussent la certitude d'être couverts dans les Alpes par l'armée fédérale, ils auraient lieu d'être satisfaits et préféreraient garder le maximum de forces au lieu de leur bataille principale. Quant aux Alliés d'occident, engagés dans une partie décisive sur le Jura, ils étaient en droit d'attendre de l'armée fédérale, cela dans l'intérêt suisse lui-même, qu'elle les aidât de ses forces sans les affaiblir d'une fraction des leurs.

Car là était l'inconvénient de la manœuvre de flanc : de laisser ouvert le passage par la Suisse, alors que sept jours étaient nécessaires au transport de quatre divisions alliées seulement jusque sur le plateau vaudois. Elles risquaient d'être prévenues sur ce point ou de se trouver trop faibles pour résister efficacement. Et du même coup, plus au nord, la ligne du Jura, privée de la couverture qu'aurait dû lui fournir les divisions fédérales reculant le plus lentement possible, se trouverait moins solidement défendue.

Du point de vue de l'opération commune, ou de l'opération liée, si l'on préfère ce terme, la retraite devant la conversion allemande, en direction et couverture de la droite française paraissait d'un plus utile effet que l'opération de flanc. Elle assurait plus de liberté au mouvement des réserves alliées et une plus complète concentration des forces au lieu de l'engagement décisif. Du point de vue proprement suisse, elle autorisait mieux l'espérance de conserver une majeure fraction

1921

possible du territoire national. Pas n'était besoin de toute l'armée pour garder les issues du massif alpin où l'ennemi n'aurait d'ailleurs pas intérêt à s'engager; tandis que la disparition de l'armée devant le Jura avait pour immanquable effet de livrer d'emblée tout le plateau suisse à l'envahisseur, sans le bénéfice des chances heureuses qui ont leur part dans un combat et pouvaient contribuer à retarder ses pas.

Un doute ne devait subsister que si l'occupation de la position des Alpes comportait une menace telle pour l'envahisseur allemand, qu'il ne se considérât pas autorisé à laisser défiler devant elle le gros de ses troupes. Il devrait alors, avant d'opérer sa conversion, l'attaquer sous le couvert d'un échelon de flanc regardant à l'ouest et chasser le défenseur ou, tout au moins, l'amoindrir assez pour annuler le danger d'une contre-offensive de sa part. Alors, l'envahisseur retrouverait sa liberté de mouvement et pourrait songer à se retourner contre l'adversaire principal; mais l'occupation de la position de flanc aurait déployé son utilité, puisqu'elle aurait procuré à celui-ci le délai nécessaire pour ses transports de couverture et sa concentration.

C'est le vieux principe, vrai quelles que soient les transformations de l'armement. Une position de flanc n'a de valeur que dans la mesure où elle contraint l'assaillant à détourner sa marche, ou, s'il ne s'y résoud pas dans la mesure où l'occupant peut en sortir pour empoigner l'adversaire imprudent et le contraindre à faire front de toutes ses forces ou avec leur majeure partie. Sinon, il se contentera de masquer la position et continuera sa marche sans plus de crainte pour son flanc ou ses derrières.

Il ne semble pas que, livrée à ses seuls moyens, c'est-à-dire pourvue d'une artillerie inférieure en puissance, l'armée fédérale fut en mesure d'inspirer cette crainte à l'armée allemande à un degré suffisant. Le commandement impérial conservait la latitude d'établir la moindre fraction de son effectif sur un front fortifié, sous la protection de ses gros canons, et d'obliger les divisions suisses à l'attaquer, si elles voulaient servir à quelque chose. Plus elles tarderaient, plus leur tâche deviendrait difficile. Elle le deviendrait surtout si, au lieu de se maintenir en état d'attaquer sur le plateau, elles s'enfonçaient dans

les Alpes, dont elles ne pourraient ressortir pour un déploiement ultérieur que par d'étroits défilés. Une fois dans ceux-ci, elles y seraient pour ainsi dire prisonnières, et à défaut des gros calibres alliés qui mettraient beaucoup de temps à leur parvenir, et sans lesquels une attaque à fond ne serait pas possible, la meilleure solution serait de gagner les issues opposées pour reparaître dans la bataille d'occident.

Si tout ce raisonnement est fondé en fait, on aboutit en définitive ou à une quasi immobilisation de l'armée fédérale dans sa position de flanc ou, pour éviter cette immobilisation, à la bataille livrée sur le plateau, ce que précisément on a dit qu'il serait sage d'éviter en présence des perspectives meilleures offertes par l'imminence des secours alliés. La seule différence serait une bataille livrée avec des communications conduisant au sud, vers les Alpes, au lieu d'une bataille livrée en gardant les communications à l'ouest, du côté des renforts.

De fil en aiguille, on arrive à cette conclusion ferme que la stratégie préférable était celle du repli vers l'ouest, devant la conversion allemande qu'il convenait de ralentir, l'amplitude du repli étant réglée par le temps nécessaire aux renforts alliés pour rejoindre, et sa direction exacte dépendant de la région du futur front où les renforts interviendront dans les conditions les plus avantageuses. On pouvait prévoir la retraite sur le Jura soleurois si l'intervention alliée offrait plus de bénéfice à l'aile droite, dans la Suisse occidentale ; on pouvait la prévoir au contraire en direction Berne-Fribourg, si l'intervention alliée devait se démasquer avec plus de fruit au nord des lacs du Jura. Ce sont là des modalités dont l'étude devenait une résultante de la résolution prise de n'accepter le combat que toutes forces réunies, c'est-à-dire des modalités subordonnées à la retraite de l'échelon suisse d'avant-garde et à sa jonction avec le gros allié.

Colonel Feyler.

